



Bac général S

SCIENCES - BIOLOGIE – ECOLOGIE - AGRONOMIE

ORIENTATION / DEBOUCHES

Le Bac Scientifique Biologie-Ecologie prépare à des poursuites d'études :

- Supérieures courtes (BTS (agricole ou non), DUT...etc.)
- Supérieures longues (université, classes préparatoires, écoles d'ingénieurs)

C'est une formation scientifique proche des réalités de « terrain ». L'option Biologie Ecologie Agronomie Territoire et Citoyenneté permet la réalisation de découvertes et d'analyses d'évolution écologique et environnementale.



FORMATION



La matière dominante, biologie écologie, permet d'acquérir une culture scientifique cohérente dans le domaine des sciences biologiques, de la cellule à l'écosystème.

Cette formation est une bonne préparation pour une poursuite d'études en particulier dans le domaine des sciences et technologies du vivant.

L'enseignement au Lycée privilégie :

- **L'acquisition de connaissances générales, scientifiques et littéraires,**
- **Le développement des capacités d'analyses, la découverte de l'environnement et le sens des autres.**

CONDITIONS D'ADMISSION

- Après une classe de seconde générale sur avis favorable du Conseil de Classe
- Sur dossier d'orientation établi par votre lycée
- Entretien d'orientation au lycée agricole (soit sur rendez vous, soit lors de nos portes ouvertes)

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le cycle dure 2 ans

ENSEIGNEMENT COMMUN

- Français : 4h
- Histoire Géographie : 3h
- Langue Vivante 1 (Anglais, Allemand) : 2h
- Langue Vivante 2 (Anglais, Allemand, Espagnol) : 2h
- Mathématiques: 5h30
- Physique Chimie : 5h
- Biologie - Ecologie : 5h
- Education Physique et Sportive : 2h



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole 44, Bd de l'Europe OBERNAI

Tel : 03 88 49 99 49 – Fax : 03 88 49 99 48 - www.obernal-erstein.educagri.fr

EXAMEN

L'examen se présente de la même manière qu'à l'éducation nationale :

- épreuve anticipée de français, à la fin de la classe de Première,
- épreuves finales à la fin de la Terminale

SPECIFICITE DE LA FORMATION



L'enseignement obligatoire spécifique "Biologie-Ecologie" (5 h par semaine) est complété par celui d'Agronomie - Territoire - Citoyenneté en Première (3,5 h par semaine)

Ce dernier devient enseignement de spécialité en Terminale, pour le même horaire.

Les Travaux Personnels Encadrés (TPE) correspondent à des projets de recherche scolaire par groupe de 2 à 4 élèves, sur des domaines ciblés et répondant à une problématique.

Options facultatives (2 heures/semaine)

Les options peuvent rapporter des points supplémentaires lors du passage de l'examen

Hippologie/ Equitation



Infos médias



Football



Langue et culture régionale



Education artistique

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

	2003	2004	2005	2006	2007
Bac S	85%	90%	100%	95%	84%

Les élèves de filière S obtiennent régulièrement des mentions au baccalauréat.

CADRE DE VIE

- Etudes gratuites (établissement public), bourses nationales
- Pension, demi-pension, externat
- Gare à proximité
- Vie associative développée dans l'établissement (association sportive et association culturelle).
- Une exploitation agricole de 65 Ha au sein de l'établissement

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole 44, Bd de l'Europe OBERNAI

Tel : 03 88 49 99 49 – Fax : 03 88 49 99 48 - www.obernai-erstein.educagri.fr